

Quand je est autre : identité et altérité dans *La détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy

Yvon Le Bras

Volume 18, numéro 1, 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018871ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018871ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Bras, Y. (2006). Quand je est autre : identité et altérité dans *La détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 18(1), 45–57. <https://doi.org/10.7202/018871ar>

Résumé de l'article

La détresse et l'enchantement, autobiographie de Gabrielle Roy publiée à titre posthume en 1984, est le couronnement d'une carrière littéraire ayant essentiellement pour objet la réflexion sur soi. Contrairement à la plupart de ses nouvelles et romans antérieurs dans lesquels elle se dissimule souvent derrière un nom inventé ou un personnage fictif, dans *La détresse et l'enchantement*, Gabrielle Roy assume pleinement son rôle d'auteur-narrateur-personnage conformément aux exigences du récit autobiographique. Cependant, raconter les premières années de sa propre vie à un âge avancé est une tâche problématique, car le passage du temps rend difficile l'appréhension de cette autre elle-même qu'elle fut autrefois. Comme chez Gabrielle Roy, la remémorisation des souvenirs personnels est également subordonnée aux sentiments d'aliénation qu'elle ressentit dans la communauté francophone de l'Ouest canadien où elle vit le jour, une telle entreprise littéraire se confond à une quête identitaire qui suppose une rupture nécessaire avec son milieu d'origine et une découverte de son moi profond par le biais de l'écriture.

Quand je est autre: identité et altérité dans *La détresse et l'enchantement* de Gabrielle Roy*

par

Yvon Le Bras
Brigham Young University
Provo (Utah), USA

RÉSUMÉ

La détresse et l'enchantement, autobiographie de Gabrielle Roy publiée à titre posthume en 1984, est le couronnement d'une carrière littéraire ayant essentiellement pour objet la réflexion sur soi. Contrairement à la plupart de ses nouvelles et romans antérieurs dans lesquels elle se dissimule souvent derrière un nom inventé ou un personnage fictif, dans *La détresse et l'enchantement*, Gabrielle Roy assume pleinement son rôle d'auteur-narrateur-personnage conformément aux exigences du récit autobiographique. Cependant, raconter les premières années de sa propre vie à un âge avancé est une tâche problématique, car le passage du temps rend difficile l'appréhension de cette autre elle-même qu'elle fut autrefois. Comme chez Gabrielle Roy, la remémorisation des souvenirs personnels est également subordonnée aux sentiments d'aliénation qu'elle ressentit dans la communauté francophone de l'Ouest canadien où elle vit le jour, une telle entreprise littéraire se confond à une quête identitaire qui suppose une rupture nécessaire avec son milieu d'origine et une découverte de son moi profond par le biais de l'écriture.

ABSTRACT

La détresse et l'enchantement, Gabrielle Roy's autobiography published posthumously in 1984, is the crowning achievement of a literary career whose object is essentially self-reflection. Contrary to most of her prior short stories and novels in which she often hides herself

* Version remaniée d'une communication présentée lors de la *Fifteenth Biennial Conference* de l'*American Council for Quebec Studies* qui a lieu à Cambridge, Massachusetts, du 12 au 15 octobre 2006.

behind a fake name or a fictional character, in *La détresse et l'enchantement* Gabrielle Roy plainly assumes her role of author/narrator/character according to the conventions of the autobiographical narrative. However, telling the first years of one's own life at an advanced age is a problematic task since the passage of time makes difficult the apprehension of the other self that she once was. Given that for Gabrielle Roy the recollection of personal memories is dependent on the feelings of alienation she experienced in the francophone community of Western Canada where she was born, such a literary enterprise merges with an identity quest which presupposes a necessary rupture from her native environment and a discovery of her inner self through writing.

La détresse et l'enchantement, ouvrage publié à titre posthume en 1984, est une autobiographie inachevée à laquelle s'est entièrement consacrée Gabrielle Roy au cours des dernières années de son existence. Des trois ou quatre volets que prévoyait le projet initial, elle n'aura le temps d'écrire que les deux premiers, c'est-à-dire l'histoire de son enfance franco-manitobaine et celle du séjour qu'elle fera en France et en Angleterre de l'automne 1937 au printemps 1939. Quand on sait que Gabrielle Roy a publié son premier roman, *Bonheur d'occasion*, en 1945, on comprend mieux l'importance que pouvait revêtir à ses yeux ce récit en diptyque qui vient en quelque sorte combler un vide en éclairant davantage ses lecteurs à la fois sur son milieu d'origine et la genèse de sa vocation d'écrivain de langue française.

Considérée à juste titre par la critique comme une «illustration exemplaire de la démarche et de la forme par quoi se définit l'autobiographie comme genre» (Ricard, 1994, p. 23), *La détresse et l'enchantement* est aussi et surtout particulièrement significative dans l'œuvre royenne, car le livre en question éclaire *a posteriori* tous les autres du point de vue formel et thématique. L'émergence au sein de cette œuvre d'un discours où l'identité auteur-narrateur-personnage s'affirmant de plus en plus explicitement, il est permis de voir dans *La détresse et l'enchantement*

[...] l'étape ultime d'une recherche esthétique et personnelle qui s'avère ainsi l'une des significations,

sinon la signification fondamentale, plus ou moins consciente, plus ou moins voilée, de tous ses écrits antérieurs (Ricard, 1994, p. 24).

En effet, de la narration à la troisième personne mettant en scène des personnages imaginaires, comme dans *Bonheur d'occasion* ou *Alexandre Chenevert*, à l'emploi de la première personne attribuée à un personnage soit fictif soit jamais identifié, comme c'est le cas dans *Rue Deschambault* (1955), *La route d'Altamont* (1966) ou *Ces enfants de ma vie* (1977), œuvres inspirées par les années que Gabrielle Roy a vécues au Manitoba, tout se passe comme si cette dernière cherche à confondre dans ses récits auteur et sujet-narrateur. Ceci dit, il paraît évident que *La détresse et l'enchantement* est l'aboutissement et le couronnement même d'une entreprise où l'écrivain est toujours la matière de son propre discours. Les références intertextuelles qui jalonnent le récit autobiographique en renvoyant le lecteur à des romans ou à des recueils de nouvelles antérieurement publiés et déjà connus du grand public viennent aussi confirmer que, chez Gabrielle Roy, fiction et réalité demeurent des notions floues qui se nourrissent l'une de l'autre. Comme le précise François Ricard dans sa préface à *La détresse et l'enchantement*, cette autobiographie

[...] ne vise pas tant à la reconstitution historique d'une époque disparue, que, par le souvenir et l'imagination, et surtout par une écriture fortement imprégnée de subjectivité et d'émotion, à la re-création, à la ré-assumption dans le présent, d'un passé qui ne cesse jamais de prendre forme et de vivre à mesure qu'il est évoqué (Roy, 1996, p. 8).

Il va de soi que, chez Gabrielle Roy, présent et passé sont indissociables de l'univers personnel qui est le sien. Entre le présent de l'énonciation et le passé de l'histoire narrée, l'écart temporel séparant, dans *La détresse et l'enchantement*, la vieille dame qui entreprend de raconter sa vie et la jeune fille qu'elle fut est paradoxalement ce qui justifie un tel projet:

Je peux parler sans gêne. Cette enfant que je fus m'est aussi étrangère que j'aurais pu l'être à ses yeux, si seulement ce soir-là, à l'orée de la vie comme on dit, elle avait pu m'apercevoir telle que je suis aujourd'hui. De la naissance à la mort, de la mort à la naissance, nous ne cessons, par le souvenir, par le rêve, d'aller comme

l'un vers l'autre, à notre propre rencontre, alors que croît entre nous la distance (Roy, 1996, p. 80).

Unir par l'écriture deux consciences distinctes séparées par les aléas du temps, telle est la tâche problématique à laquelle Gabrielle Roy entend se livrer ouvertement ici sans chercher à se dissimuler cette fois derrière un nom inventé, ou sous les traits d'un personnage romanesque. Il en résulte une continuelle tension dialectique dans le texte entre le besoin souvent exprimé par l'auteur de s'identifier à l'objet de son récit et la nécessité de s'en détacher pour mieux le saisir à la lumière du discours rétrospectif et commentatif.

Si dans *La détresse et l'enchantement*, auteur, narrateur et personnage ne font qu'un, il convient d'ajouter que Gabrielle Roy est aussi le destinataire-narrataire de son propre récit (Dubé, 1995, p. 19). En réalité, selon Marie Francœur:

[...] Nous lecteurs, sommes conviés, à titre de témoins, à participer au dialogue entre deux phases d'un *ego*, plus précisément entre les phases successives d'un moi qui se constitue sous nos yeux dans son acte même d'écriture autobiographique [...] (Francœur, 1996, p. 155)

D'où la place privilégiée accordée dans le texte au mode interrogatif qui permet à l'autobiographe en quête d'elle-même de se frayer un chemin dans le dédale de sa mémoire.

La question posée d'entrée de jeu dans *La détresse et l'enchantement* est de ce point de vue emblématique de cette œuvre dans son ensemble, car elle souligne le caractère herméneutique de l'écriture royenne: «Quand donc ai-je pris conscience pour la première fois que j'étais, dans mon pays, d'une espèce destinée à être traitée en inférieure?» (Roy, 1996, p. 11). Le récit autobiographique conçu comme instrument d'interprétation des souvenirs et de découverte de soi est d'emblée subordonnée chez Gabrielle Roy au sentiment qui ne la quittera jamais d'être issue, comme elle l'expliquera plus tard, d'un «pauvre peuple dépossédé» (Roy, 1996, p. 243), celui des francophones de l'Ouest canadien, auquel elle ne cessera toute sa vie durant de s'identifier. Ainsi, de même que la narratrice cherche à se définir globalement par rapport à cette autre elle-même de son enfance, c'est à un moi social différentiel qu'elle consacre les premières pages de son ouvrage.

Quand «je» est autre, l'anecdotique n'est cependant jamais anodin:

[...] Il me revient maintenant que nous ne nous sommes guère aventurées dans la riche ville voisine que pour acheter. C'était là qu'aboutissait une bonne part de notre argent si péniblement gagné [...] Plus tard, je fréquentai Winnipeg pour bien d'autres raisons, mais dans mon enfance il me semble que cela fut exclusivement pour courir les aubaines.

En partant, maman était le plus souvent rieuse, portée à l'optimisme et même au rêve, comme si de laisser derrière elle la maison, notre ville, le réseau habituel de ses contraintes et obligations, la libérait [...]

[...] C'était donc en riches, toutes les possibilités d'achat intactes encore dans nos têtes, que nous traversions le pont.

Mais aussitôt après, s'opérait en nous je ne sais quelle transformation qui nous faisait nous rapprocher l'une de l'autre comme pour mieux affronter ensemble une sorte d'ombre jetée sur nous. Ce n'était pas seulement parce que nous venions de mettre le pied dans le quartier sans doute le plus affligeant de Winnipeg [...] Le malaise nous venait aussi de nous-mêmes. Tout à coup, nous étions moins sûres de nos moyens, notre argent avait diminué, nos désirs prenaient peur [...] Nous continuions à parler français, bien entendu, mais peut-être à voix moins haute déjà, surtout après que deux ou trois passants se furent retournés sur nous avec une expression de curiosité. Cette humiliation de voir quelqu'un se retourner sur moi qui parlais français dans une rue de Winnipeg, je l'ai tant de fois éprouvée au cours de mon enfance que je ne savais plus que c'était de l'humiliation. Au reste, je m'étais moi-même retournée fréquemment sur quelque immigrant au doux parler slave ou à l'accent nordique. Si bien que j'avais fini par trouver naturel, je suppose, que tous, plus ou moins, nous nous sentions étrangers les uns chez les autres, avant d'en venir à me dire que, si tous nous l'étions, personne ne l'était donc plus (Roy, 1996, p. 12-13).

Dès l'incipit de son récit, Gabrielle Roy tient donc à illustrer par l'exemple la situation ambivalente de minoritaire dans laquelle elle est née. À peine a-t-elle franchi le pont qui sépare sa communauté francophone de Winnipeg, elle n'est plus selon elle qu'une «étrangère». Le sentiment d'exclusion qu'elle ressent par rapport à la majorité anglophone environnante est de prime abord vécu sensoriellement puisque le simple

fait de parler leur langue maternelle suffit à différencier la narratrice et sa mère au regard d'autrui. Plutôt que d'une prise de conscience, peut-être vaut-il mieux parler ici d'impression première ou de «malaise», afin d'expliquer les effets à la fois physiologiques et psychologiques du brusque passage de l'identité à l'altérité que Gabrielle Roy place pour ainsi dire en exergue de son livre pour mieux en souligner l'importance déterminante dans sa vie d'écrivain. Pourtant, de même que le titre de cette autobiographie le suggère, se sentir autre, aussi désagréable que cela puisse paraître est un état d'esprit qui suppose nécessairement son contraire. Chaque communauté linguistique du Canada s'excluant mutuellement, le statut d'étranger se voit connoté d'une valeur positive puisqu'il suppose que tout le monde le partage à un moment ou à un autre (Resch, 1996).

Il faut croire que la relation binaire je / autre, identité / altérité qui conditionne *La détresse et l'enchantement* du point de vue formel est aussi une des données thématiques fondamentales de cette œuvre car elle se manifeste constamment au fil du texte. Dans «Le bal chez le gouverneur», titre que Gabrielle Roy a donné à la première partie de son autobiographie jusqu'à son départ du Manitoba à l'âge de 28 ans, elle consacre l'essentiel du récit à retracer «la pauvre histoire tout embrouillée de vies humaines égarées dans l'histoire et dans l'espace» (Roy, 1996, p. 63), qui est celle de ses aïeux, venus du Québec ou de Nouvelle-Angleterre à l'appel des prêtres colonisateurs pour s'installer dans l'Ouest et y cultiver la terre. Née dans une famille de pionniers dont elle a toutes les raisons d'être fière, Gabrielle Roy à la manière d'une journaliste reconstitue pour nous, à partir des témoignages de première main de sa mère, de sa grand-mère et d'autres parents, la triste histoire de ceux qui ont fait l'expérience de cette traversée du Canada en quête d'une vie meilleure. Loin de donner à cette aventure un caractère héroïque et sublime, elle en souligne à loisir les conséquences psychologiques néfastes chez les siens qui, pour la plupart, ne se remettent jamais tout à fait de cet éloignement de leur patrie d'origine. «[R]emonter indéfiniment toujours plus loin dans le passé pour connaître chez les êtres, la source du mal comme du bien» (Roy, 1996, p. 98), telle est bien l'essence de ce projet généalogique tout particulier où il s'agit moins d'établir une filiation que les circonstances d'un trauma collectif dont

souffriraient non seulement les siens, mais les Canadiens français dans leur ensemble.

[...] Je les aimais, ces pauvres vieilles gens du Québec, retirés ici au bout du monde, qui ne parlaient encore entre eux que leur langue, mais qui avaient vu nombre de leurs enfants adopter à jamais l'anglais, et leurs enfants à eux devenus incapables de s'entretenir avec la vieille grand-mère ou le vieux grand-père. Ils me paraissaient isolés comme plus tard me le parurent les anachorètes de Patmos. Leur fragilité extrême me les rendaient chers. Il était comme des feuilles à peine retenues à la branche et que la première secousse va emporter [...] (Roy, 1996, p. 56)

Le sort malheureux de tout un peuple menacé de disparition peut inspirer la pitié; il peut aussi engendrer la plus grande amertume devant l'injustice perpétuée par des lois qui réduisent au strict minimum l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba de cette époque¹. Pour une jeune fille qui se destine elle-même au métier d'enseignante, l'apprentissage de l'anglais considéré comme la condition *sine qua non* de la réussite dans ses études, est aussi un moyen efficace d'assimilation à la culture dominante. À lire son autobiographie, il est évident que malgré ses aptitudes linguistiques Gabrielle Roy se prête à contrecœur à ce jeu qui contribuera à l'isoler davantage par rapport à son propre milieu francophone sans toutefois faire d'elle, comme en témoignent les rires que son accent suscite souvent, une anglophone à part entière.

Enfant de vieux, Gabrielle Roy connaît également la solitude chez elle entre un père silencieux et énigmatique, disparu très tôt, et une mère possessive aux espoirs déçus qui voit en sa fille une revanche possible sur la vie. C'est aussi entre les murs de la maison familiale que l'enfant devenue trop vite adulte connaît personnellement et à une moindre échelle les conditions de vie de son peuple:

[...] Il me fallut m'apercevoir enfin qu'elle, ma mère, s'usait impitoyablement à la tâche de faire marcher la maison.

Comment y arrivait-elle? Principalement, je pense, en prenant des locataires et quelquefois des pensionnaires. Il me semble que nous avions toujours quelques étrangers vivant avec nous [...] De toute façon, indépendamment comme nous étions de nature, je me demande comment nous avons pu supporter de n'avoir pas notre maison à

nous seuls pendant des années. Mais l'argent ainsi obtenu était presque notre unique ressource, ajouté à l'aide qui venait à maman de la part de Rodolphe et d'Adèle. Aussi bien, nous rappelait-elle souvent, elle pour qui c'était justement le plus dur, nous fallait-il rengainer notre orgueil et apprendre que chez nous nous n'étions pas entièrement chez nous. Mais elle promettait qu'un jour pourtant, tous les étrangers partis, nous le serions. Et quand cela a été, c'était que la maison avait été vendue et que nous-mêmes étions comme les étrangers que nous avions si longtemps hébergés, sans véritable chez-eux, et alors enfin nous les avions compris et pris en grande pitié (Roy, 1996, p. 64).

Son statut d'étrangère dans son propre pays étant douloureusement assumée, il en résulte inévitablement chez Gabrielle Roy le besoin de s'intégrer non pas à la majorité anglaise, mais à celle plus vaste encore des immigrants qui viennent rapidement grossir les rangs de la population canadienne. Devenue institutrice à l'école Provencher de Saint-Boniface, elle confirmera cette inclination lorsqu'elle se retrouvera à la «tête d'une classe représentant presque toutes les nations de la terre et dont la majorité des enfants ne connaissait pas plus l'anglais que le français» (Roy, 1996, p. 125):

[...] La situation ne me paraissait pourtant pas cocasse. Elle me paraissait simplement à l'image de notre pays qui est un des pays les plus richement pourvus en variété ethnique. Au bout de quelques années, je m'étais tellement attachée à ma classe qui m'en apprenait sur le folklore, les chants, les danses des peuples, et quelque chose encore en eux de plus profond, à la fois souffrant et débordant, j'étais si près de ces enfants que, le Frère Joseph m'ayant tout de même proposé la troisième ou quatrième année, je le suppliai de me laisser avec mes petits immigrants. Avait-il deviné que j'étais née en quelque sorte pour servir la Société des Nations? Ou est-ce mes petits enfants de tous les coins du monde qui m'amenèrent au rêve de la grande entente qui n'a cessé depuis de me poursuivre? (Roy, 1996, p. 125)

En prônant ainsi avant la lettre les avantages qu'il y a d'appartenir à une société multiculturelle, Gabrielle Roy se démarque du même coup par rapport aux représentants politiques et religieux de sa communauté d'origine qui incitent leurs ouailles au nom du principe de la survivance à rester entre soi et à ne pas «frayer avec l'étranger» (Roy, 1996, p. 139). De l'empathie envers les autres en qui on se reconnaît, si souvent

exprimée au détour de son récit, Gabrielle Roy en vient donc à l'expression pure et simple d'un besoin irrésistible d'embrasser à bras-le-corps une altérité idéale, où la reconnaissance en soi d'une humanité commune tend à faire des différences culturelles un facteur de compréhension et d'enrichissement mutuels. Dans cette perspective, famille et patrie deviennent sous sa plume synonymes de «repliement sur soi», «d'assèchement», sinon de «mort lente» (Roy, 1996, p. 139).

La question qui se pose à la fin du premier volet de *La détesse et l'enchantement* est par conséquent de savoir ce qui adviendra à l'héroïne de cette histoire parvenue à l'âge adulte et bien décidée à ne pas subir le sort d'une mère prisonnière d'un passé révolu et d'un quotidien sans lendemain. Un instant envisagée, la possibilité de se réfugier au Québec, «la vieille mère patrie» comme elle l'appelle, est réflexion faite vite écartée, le mauvais souvenir d'un récent voyage éclair dans le pays de ces ancêtres où elle s'était sentie tout aussi étrangère que chez elle, malgré le fait qu'elle parlait la même langue que ses hôtes, l'en ayant dissuadé. La remémoration de cette douloureuse expérience inspire d'ailleurs cette amère constatation à la narratrice:

[...] C'est alors que j'ai compris que nous, Canadiens français, n'avons peut-être pas le sentiment du sang. Celui de la nationalité, oui, mais pas du cœur, comme les Juifs, comme d'autres dispersés. Nos gens dès qu'ils sont éloignés, ne sont plus tout à fait nos gens. J'ai beaucoup souffert de cette distance que les Québécois mettaient alors et mettent encore entre eux et leurs frères du Canada français [...] (Roy, 1996, p. 140)

À la lecture de ces quelques lignes, la décision de Gabrielle Roy de partir en France en 1937, sous prétexte d'y faire des études d'art dramatique, apparaît bien comme une rupture avec son passé canadien. «Un oiseau tombé du ciel», le titre qu'elle donne au second volet de son autobiographie confirme également l'impression qu'elle tient, à partir de ce moment-là, à se faire passer pour une sorte de voyageuse sans bagage, guidée seulement par le hasard vers une destination inconnue. Le fait qu'elle consacre près de la moitié du livre à moins de deux années de sa vie est tout aussi révélateur, car le récit événementiel y cède de plus en plus la place aux confidences, à la réflexion et aux aveux, en d'autres termes, à un itinéraire tout

intérieur qui l'amène peu à peu à se découvrir elle-même et à prendre conscience de sa vocation d'écrivain.

À peine arrivée à Paris, puis à Londres, Gabrielle Roy abandonne très vite l'idée de devenir comédienne en s'excluant elle-même, par peur de s'exposer à la risée du public, d'une profession pour laquelle elle se croyait destinée depuis les belles années du Cercle Molière à Saint-Boniface. Consciente qu'en français ou en anglais, son accent la trahit, elle abandonne ainsi le dernier rêve d'enfant qui la rattache encore à ses origines. «Je me fis l'effet d'un être humain seul dans sa petite île au milieu d'une mer blanche, qui n'avait elle-même plus aucun souvenir de rivages connus» (Roy, 1996, p. 303-304). À l'image du Canadien errant présenté dans le premier chapitre de son autobiographie, quand elle évoquait avec tristesse «l'interminable exode» de ses aïeux, chassés d'Acadie puis contraints à quitter le Québec, qui ne pouvaient les nourrir pour s'exiler au Manitoba (Roy, 1996, p. 30), Gabrielle Roy substitue ici celle du marin naufragé ou égaré sur une mer immense pour exprimer le désarroi qui fut le sien à cette époque critique de sa vie alors qu'elle connaît la solitude dans la foule des grandes villes: «je ne voyais personne, ne parlais à personne» (Roy, 1996, p. 304), «j'errai de porte en porte avec le sentiment [...] de ne pouvoir sortir jamais de cette impasse» (Roy, 1996, p. 307), «[à] Londres comme à Paris d'ailleurs, le plus beau spectacle pour moi fut toujours celui de la ville elle-même» (Roy, 1996, p. 309) nous confie-t-elle plus loin pour préciser cet état d'esprit. «Longtemps j'ai voyagé sans boussole» (Roy, 1996, p. 300), reconnaît aussi la narratrice de *La détresse et l'enchantement*, avant de s'émerveiller, une fois recueillie par Esther Perfect et son mari dans leur humble demeure à une trentaine de kilomètres de Londres, que sa «barque errante eût atteint si bon port», bercée par «la brise qui venait des downs roulant leurs crêtes à la rencontre des crêtes de la mer» (Roy, 1996, p. 389).

L'oscillation observée plus tôt entre soi-même et autrui, inclusion et exclusion, chagrin et émerveillement, s'accélère dans la seconde partie de son autobiographie au point que ces notions tendent parfois à se confondre ou à coexister dans la vie et l'œuvre de Gabrielle Roy. Il suffit pour s'en rendre compte de se pencher sur deux épisodes de l'histoire de son séjour à Paris et à Londres où elle succombe à l'amour, sentiment prophète s'il

en est au rapprochement des êtres humains et souvent à leur impossible union. Dans les deux cas, la naissance du sentiment amoureux naît de la rencontre fortuite avec un étranger comme elle. À Paris, il s'agit en fait d'un jeune homme, venu assister en même temps qu'elle à une représentation de la pièce de Tchekhov, *La mouette*, et dont elle croise le regard ému dans le public:

[...] Plusieurs fois encore, dans l'ombre, nous nous sommes cherchés des yeux, tantôt humides tantôt brillants de la beauté perçue. Cet étranger près de moi, pendant deux heures et demie, me devint plus proche que presque tous les êtres que j'avais connus jusque-là. Ai-je pour lui aussi, dans sa solitude, été quelqu'un de miraculeusement proche? [...] (Roy, 1996, p. 280)

Unis un moment par la magie des mots de Tchekhov, qui plus que tout autre dramaturge a su trouver selon Gabrielle Roy «le juste ton de l'âme» (Roy, 1996, p. 281), les deux jeunes gens se séparent pourtant dès la chute du rideau et sont ramenés brusquement à la réalité et à la rue. Écartés par un passant, ils ne pourront même pas se toucher la main en guise d'adieu.

Le second épisode qui raconte les péripéties d'une relation amoureuse plus complexe et durable met en scène des personnages tout aussi étrangers l'un à l'autre. Qui plus est, Gabrielle Roy affirme sans ambages n'avoir rien eu en commun avec Stephen, ce Canadien d'origine ukrainienne rencontré à Londres, dont elle fera pourtant son «premier compagnon d'amour» (Roy, 1996, p. 349) l'espace de quelques semaines presque à son corps défendant. Contrairement au premier jeune homme auquel elle s'unit furtivement en esprit par le verbe, le second n'exerce sur elle qu'une simple attraction physique à laquelle contre toute attente elle ne peut résister bien longtemps. L'oxymoron, cette figure de rhétorique qui consiste à rapprocher les contraires, ne peut trouver une meilleure expression sous la plume de Gabrielle Roy que dans cette relation vouée dès sa conception à l'échec, car comme elle l'écrit à regret «si de la chair découle parfois du bonheur, il en découle sûrement tout le malheur possible» (Roy, 1996, p. 417).

On ne saurait minimiser l'impact d'une telle déception amoureuse sur la psyché de Gabrielle Roy, qui affectera à jamais sa façon d'envisager les rapports avec les hommes. Il importe

cependant de faire remarquer, malgré l'aversion qu'il finit par lui inspirer, que Stephen fut le premier à reconnaître son talent d'écrivain², la fin de leur courte liaison correspondant *grosso modo* à sa seconde naissance:

Je ne m'étonnais pas d'ailleurs que ce fût en Angleterre, dans un hameau perdu de l'Essex, chez des gens hier inconnus de moi, que je naissais enfin peut-être à ma destination, mais sûrement en tout cas à mon identité propre que jamais plus je ne remettrais en question (Roy, 1996, p. 392).

Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est en effet entourée de personnes qu'elle connaît à peine, anglaises de surcroît, que Gabrielle Roy se met sérieusement à écrire en français avec des mots de sa lignée qui lui remontent à «l'âme comme une eau pure qui trouve son chemin entre des épaisseurs de roc et d'obscurs écueils» (Roy, 1996, p. 392).

Dès lors, dans *La détresse et l'enchantement*, vie et écriture demeurent inextricablement mêlée. Qu'importe la suite du récit et les péripéties de son voyage inoubliable en Provence vécues dans la joie «d'instant en instant» (Roy, 1996, p. 474), tout annonce le retour de l'enfant prodigue sinon dans son pays natal, du moins à Montréal, cette autre Babel, où elle pourra errer à loisir et se consacrer corps et âme à son travail d'écrivain, «aidée et soutenue» par tout ce qu'elle a acquis de «ressources, de connaissances de l'humain et par la solidarité avec [s]on peuple retrouvé, tel que [s]a mère, dans [s]on enfance [le lui] avait donné à connaître et à aimer» (Roy, 1996, p. 505).

NOTES

1. Gabrielle Roy fait elle-même plusieurs fois allusion dans son autobiographie à ces lois discriminatoires et en particulier à celle qui, à partir de 1916, limite l'enseignement du français et de toute autre langue étrangère au Manitoba à raison d'une heure par semaine en dehors des heures de classe (Roy, 1996, p. 70-73). À ce sujet, voir aussi «Gabrielle Roy et son œuvre: personnages en quête d'une identité» (Baril, 1996).
2. Gabrielle Roy reconnaît avec émotion dans *La détresse et l'enchantement* que Stephen fut son premier réviseur et critique: «Stephen ne suspendait pas sa lecture que pour me proposer des corrections [...] Nous n'avons jamais été aussi unis Stephen et moi, qu'à l'heure où nous nous étions apparemment oubliés l'un l'autre

au profit du but à atteindre. Les yeux brillants de tout autre chose que du désir, Stephen n'arrêtait plus de m'encourager: "Tu es vraiment douée. Tu verras, tu seras un jour un auteur connu..."» (Roy, 1996, p. 416).

BIBLIOGRAPHIE

- BARIL, Paul (1996) «Gabrielle Roy et son œuvre: personnages en quête d'une identité», dans FAUCHON, André (dir.) *Actes du colloque international «Gabrielle Roy»*, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 411-424.
- DUBÉ, Paul (1995) «Énoncé et énonciation: la rencontre du "moi/je" dans *La détresse et l'enchantement*», dans ROMNEY, Claude et DANSEREAU, Estelle (dir.) *Portes de communications: études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Presses de l'Université Laval, p. 9-26.
- FRANCEUR, Marie (1996) «*La détresse et l'enchantement*: autobiographie et biographie d'artiste», dans FAUCHON, André (dir.) *Actes du colloque international «Gabrielle Roy»*, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 151-168.
- RESCH, Yannick (1996) «Identité et altérité dans l'œuvre de Gabrielle Roy», dans FAUCHON, André (dir.) *Actes du colloque international «Gabrielle Roy»*, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 395-410.
- RICARD, François (1994) «L'œuvre de Gabrielle Roy comme espace autobiographique», dans MATHIEU, Martine (dir.) *Littératures autobiographiques de la francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 23-30. [Actes du colloque de Bordeaux du 21 au 23 mai 1994]
- ROY, Gabrielle (1993a) *Bonheur d'occasion*, Montréal, Boréal, 413 p.
- _____ (1993b) *Rue Deschambault*, Montréal, Boréal, 265 p.
- _____ (1993c) *La route d'Altamont*, Montréal, Boréal, 163 p.
- _____ (1995) *Alexandre Chenevert*, Montréal, Boréal, 297 p.
- _____ (1996) *La détresse et l'enchantement*, Montréal, Boréal, 504 p.